Octobre 2007

Série socio-économique 07-009

Prévention des incendies dans les collectivités autochtones

INTRODUCTION

La fréquence des incendies par habitant dans les collectivités des Premières nations est 2,4 fois supérieure à celle du reste du Canada. En outre, le taux de décès causés par des incendies est 10,4 fois plus important, le taux de blessures est 2,5 fois supérieur et les dommages par logement sont 2,1 fois plus importants, si on les compare au reste du Canada[1]. La recherche dont il est question ici avait pour objectif de découvrir les raisons qui pourraient expliquer ces résultats. Elle documente également les besoins en prévention des incendies et les pratiques exemplaires des collectivités des Premières nations, tant dans les réserves que hors des réserves au Canada, en vue de sensibiliser les gestionnaires immobiliers des Premières nations.

En se fondant sur les résultats de cette recherche, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a publié un manuel de prévention des incendies à l'intention des gestionnaires immobiliers des Premières nations, un film sur DVD à l'intention des membres des collectivités.

MÉTHODE

L'étude comportait plusieurs éléments :

- Une analyse documentaire en matière de prévention des incendies en général, et plus particulièrement en ce qui concerne les collectivités des Premières nations. Les chercheurs ont examiné les sites Web et les feuillets d'information de quelque 30 organismes.
- Des entrevues auprès d'informateurs clés, dont l'Association des pompiers autochtones du Canada, l'Association canadienne des chefs de pompiers, l'Association des pompiers autochtones du Manitoba et l'Ontario Native Fire Fighters Society.
- Études de cas dans dix collectivités des Premières nations.
- Production d'un manuel de prévention des incendies à l'intention des autochtones destinés aux gestionnaires immobiliers.
- Production d'un film sur DVD axé particulièrement sur un auditoire autochtone, afin d'offrir des renseignements pratiques en matière de prévention des incendies aux membres des collectivités.

RÉSULTATS

Les statistiques révèlent que les collectivités des Premières nations au pays affichent un taux élevé d'incendies. Le rapport publié par la SCHL intitulé *Statistiques des incendies dans les habitations au Canada* décrit en détail l'incidence et les effets des incendies, et pose comme hypothèse que ce sont les conditions de surpeuplement et d'inaccessibilité qui règnent dans les collectivités éloignées qui sont au cœur du taux élevé d'incendies dans les collectivités des Premières nations et des conséquences plus graves qui en découlent.

En outre, dans nombre de collectivités des Premières nations, les avertisseurs de fumée sont plutôt rares. Dans l'une de celles à l'étude, on a obtenu un financement du gouvernement pour la pose d'un avertisseur dans chacun des logements de la collectivité. Dans deux autres collectivités, on a procédé à des inspections périodiques afin de vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée existants.

Les poêles à bois sont très répandus dans les collectivités des Premières nations, et, comme c'est le cas dans les collectivités hors des réserves, les poêles à bois sont souvent mal entretenus ou mal installés. Parmi les corps de pompiers volontaires étudiés, l'un d'eux a mis sur pied des programmes de sensibilisation sur l'entretien des poêles à bois, et a également réalisé des inspections afin de confirmer que les poêles à bois sont installés convenablement et en bon état.

---

1 Tiré de « Statistiques des incendies dans les habitations au Canada » (2004), Société canadienne d'hypothèques et de logement. Disponible à l'adresse www.schl.ca.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

Des enquêtes ont révélé que les enfants et les adolescents décrivent souvent la vie dans les réserves comme « ennuyeuse », ce qui encourage les jeunes qui sont démotivés à jouer avec le feu. Dans certaines collectivités, on a découvert que le fait d'accueillir les jeunes dans la caserne de pompiers a contribué à rehausser leur intérêt à l'égard de la prévention des incendies.

La collectivité de Behchoko dans les Territoires du Nord-Ouest a établi son propre programme de prévention de pyromanie juvénile, fondé sur des programmes qui existent ailleurs, dont la First Nations' Emergency Services Society (FNESS) de la Colombie-Britannique. Ce programme est fondé sur des entrevues effectuées auprès d'enfants ayant des tendances à jouer avec le feu, et de leurs parents.

Lorsqu'un incendie de forte proportion qui a pris trois jours à éteindre s'est déclaré dans la collectivité de Haines Junction au Yukon, les dirigeants de la collectivité se sont décidés à passer à l'action en créant le programme Intelli-Feu (Firesmart). Ce programme applique le principe selon lequel l'élimination des broussailles dans les collectivités réduit les risques de propagation des feux de brousse ou d'herbe. Le programme fait appel à des membres de la collectivité pour débroussailler, lesquels devraient autrement se trouver du travail ailleurs, ce qui fait qu'il se crée un sentiment d'appartenance à l'égard du programme. L'initiative qui comprenait la formation des intervenants a été fructueuse.

La Première nation d'Indian Brook en Nouvelle-Écosse a lancé son propre programme de prévention des incendies à la suite du décès de trois personnes lors d'incendies causés par la négligence. Le corps de pompiers volontaires a élaboré une campagne de sensibilisation qui prévoyait la distribution dans les maisons de matériel de prévention des incendies. Les pompiers avaient mis en œuvre un programme très réussi d'inspection des maisons qui consistait à visiter les maisons et à laisser au propriétaire une liste de vérification de quatre pages sur la prévention des incendies. Si, au cours de cette inspection, les inspecteurs découvraient des risques d'incendie, ils en informaient les résidents et faisaient de leur mieux pour les corriger.

La Première nation de Kahnawáke au Québec a découvert que le nombre d'incendies résidentiels qui se sont déclarés a diminué lorsque la bande a mis sur pied un programme d'accession à la propriété. Le chef du service d'incendie a noté que la fierté d'être propriétaire a grandement rehaussé la vigilance en matière de prévention des incendies. Ainsi, les personnes qui possèdent une police d'assurance des biens ont tendance à suivre les consignes d'entretien des poêles à bois et des cheminées. La compagnie d'assurance leur transmet un formulaire fondé sur celui créé par la National Fire Protection Association, une association de renommée internationale située aux États-Unis. Le service des incendies de Kahnawáke offre son aide aux personnes qui veulent s'assurer que les matériaux dans leur maison sont sûrs du point de vue de la sécurité incendie, et va jusqu'à revoir les plans et devis afin de confirmer que les matériaux employés dans le processus de construction du bâtiment sont sûrs et répondent aux exigences du code du bâtiment.

Auparavant, nombre des membres de la collectivité de Lower Nicola, en Colombie-Britannique, allumaient des feux pour brûler les rognures de gazon et les résidus de jardin. Le service des incendies a mis sur pied un programme permettant de brûler les résidus de végétaux au printemps, après avoir constaté que trop de feu de pelouse et de brousse avait menacé d'embraser des maisons. Le corps de pompiers volontaires s'est rendu disponible pour quiconque voulait participer à un programme contrôlé de brûlage, et a sensibilisé les membres de la collectivité quant à sa disponibilité, ce qui a permis de réduire les risques d'incendie.

La Première nation de Moose Cree en Ontario était aux prises avec un taux élevé d'incendies causés par les bougies que les résidents allumaient parre qu'ils aimaient l'ambiance et l'odeur qu'elles dégageaient. Le service des incendies a lancé un programme d'utilisation sans risque des bougies, tout en encourageant les gens à ne pas les utiliser du tout. On recommandait aux gens d'utiliser un porte-bougie sûr et un éteignoir. En plus de tenir des séances d'information publiques et de visiter des écoles, les membres du service des incendies ont abordé le sujet dans les écoles et les restaurants de la collectivité, en demandant aux enseignants et aux propriétaires d'éviter de faire brûler des bougies, que ce soit durant des pannes de courant ou pour créer de l'ambiance.

La collectivité inuit de Nain, dans le nord du Labrador, devait composer avec un problème d'incidence élevée de feux de cheminée. Le coût élevé de l'énergie dans cette collectivité éloignée oblige les résidents à chauffer leur maison au bois. Il y a dix ans, le service des incendies s'est procuré une brosse à ramoner pour l'usage des résidents, et les pompiers ont offert de ramoner les cheminées lorsque les résidents étaient incapables de le faire eux-mêmes. Le service des incendies a fait appel au bouche à oreille dans la petite collectivité et à des campagnes publicitaires, comme celles menées durant la semaine de prévention des incendies, pour sensibiliser les résidents au sujet de la disponibilité de la brosse à ramonage, et de la nécessité de ramoner leur cheminée régulièrement.

Il y a seulement 30 ans, la Première nation de Rainy River au Ontario était dépourvue d'un service des incendies. Après avoir assistés impuissants à un incendie dans lequel est mort un résident, deux visionnaires se sont concertés pour créer un service des incendies. Aujourd'hui, le service des incendies est doté de deux camions et de plus d'une dizaine de pompiers volontaires. L'héritage le plus important laissé par ces pionniers de la lutte contre les incendies : la philosophie de prévention qu'ils ont inculquée, ce qui fait qu'il n'y a pratiquement plus d'incendies dans la collectivité. Le service des incendies de la Première nation de Rainy River est plus souvent appelé à combattre des incendies industriels dans l'usine à l'extérieur de la collectivité que dans sa propre collectivité.

Le faible niveau d'isolation dans les maisons de Sagkeeng au Manitoba a engendré une utilisation 24 heures sur 24 de radiateurs portatifs, ce qui a augmenté le risque d'incendie. Un programme de sensibilisation a recommandé le nettoyage des radiateurs portatifs chaque automne, la mise hors circuit des radiateurs électriques muraux avant le départ de la maison pour une durée plus ou moins longue et le dégagement des sources de chauffage de tout objet qui pourrait s'embraser, comme les vêtements et les matelas. Des inspections périodiques des maisons, menées annuellement au début, mais maintenant tous les deux ans, ont également permis de sensibiliser les gens à l'importance de ne pas encombrer les voies d'évacuation secondaires et de veiller à ce qu'elles soient accessibles.

La Première nation Dakota de White Cap en Saskatchewan a mis sur pied un certain nombre de programmes qui ont contribué à son record de 20 années pratiquement sans incendie résidentiel. Une équipe d'inspecteurs en prévention des incendies de la ville de Saskatoon visite chaque maison dans la collectivité une fois l'an. À l'aide de longues listes de vérification, ils évaluent les risques d'incendie et en informent les résidents. Ils vérifient les extincteurs d'incendie, les avertisseurs de fumée, les sécheuses, les sources de chauffage, et l'accessibilité des bougies, des allumettes et des briquets aux jeunes enfants et aux animaux de compagnie. Le corps de pompiers volontaires de la Première nation de White Cap fait un suivi après six mois afin de vérifier si les résidents ont apporté les changements qui s'imposent.

Le chef du service d'incendie mène une démonstration une fois par année au cours de laquelle il allume un petit feu sur les terrains de la caserne et montre aux résidents comment l'éteindre à l'aide d'un extincteur d'incendie. Ces démonstrations se sont avérées utiles, car, dans une autre collectivité, on a constaté que certaines personnes âgées étaient trop faibles pour briser la tige de sécurité permettant d'activer l'extincteur. Les pompiers ont pu pallier ce problème en équipant les extincteurs d'un coupe-ongles.

CONCLUSION

Les collectivités des Premières nations peuvent en apprendre considérablement sur les difficultés uniques auxquelles elles sont confrontées lorsqu'il est question de prévention des incendies et de sécurité incendie, en examinant les expériences d'autres collectivités de Premières nations.

En reconnaissance du fait que les connaissances et l'expérience pratique constituent la pierre angulaire des efforts de prévention, le manuel et DVD sur la prévention des incendies dans les collectivités autochtones a été élaboré par la SCHL grâce à la collaboration des pompiers volontaires de dix collectivités différentes. Les résultats de ces consultations ont ensuite été regroupés en études de cas, chacune décrivant les efforts de prévention d'une collectivité en particulier.

Parmi les nombreux sujets abordés dans le manuel, on trouve la sécurité ayant trait aux bougies, l'entretien des cheminées, la prévention des incendies, et la création et la croissance d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires. En plus du manuel, un DVD est disponible pour les membres de la collectivité, lequel aborde les principales causes d'incendie dans les maisons et propose des suggestions quant aux méthodes de prévention. Le manuel et le DVD peuvent être commandés sans frais en communiquant avec la SCHL au 1-800-668-2642.

Gestionnaire de projet à la SCHL : Marcelle Marie Gareau, Politiques et recherche

Consultants : Katery Legault, InterINDigital Entertainment Inc. Robert Chitty, **gordon**group, Pat McGowan, inMotion DVS Inc.

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la ***Loi nationale sur l'habitation,*** le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7
Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2007, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 14-02-08
Révision : 2008

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

65551